

■ **SENSO LIVING SA**, à Genève, exploitation et gestion d'établissements dans le domaine de l'hôtellerie, etc (FOSC du 28.01.2003, p. 8). Procuration collective à deux a été conférée à Opan Murat, de Neuchâtel, à Genève.
Journal no 3603 du 25.03.2003
(00927584 / CH-660.1.137.002-1)